

29
2018

CAHIERS D'ARTS ET TRADITIONS RURALES

29
2018



Les plaques muletières ou *lunas*

Par Daniel TRAVIER,
Fondateur du Musée des vallées
cévenoles à St-Jean-du-Gard

Les muletiers.

Les voituriers ou muletiers, *saumalièrs* ou *saumatièrs* étaient des transporteurs employant des bêtes de somme. Cette activité déclina vers le milieu du XIX^e siècle quand les chemins et pistes se transformèrent en routes pouvant accueillir un charroi plus compétitif. Le muletier conduisait tout un groupe de mulets appelé *cobla* comportant au moins 2 animaux et pouvant en compter jusqu'à 20. Le muletier était un personnage haut en couleur, plus ou moins riche mais toujours considéré. Souvent il complétait son activité de transporteur en faisant commerce des denrées qu'il acheminait. La profession était hiérarchisée. Le *rafi* était un aide. Le terme *rafardièr*, de *rafard*, mulet de plus de cinq ans, désignait un patron ne possédant qu'une petite *cobla* de 5 à 7 bêtes. Le *saumalièrs* quant à lui, beaucoup plus aisé pouvait posséder plusieurs *coblas*. Le costume du muletier était rutilant. Chaussé de souliers de cuir ferrés il portait des guêtres blanches richement boutonnées, maintenues aux genoux par des jarretières. Sa culotte très collante de cadis vert était tenue à la taille par une longue ceinture de laine rouge appelée *talhòla*. La cravate et le gilet étaient rouges tandis que la veste de *cadis* blanc, fermait au moyen de boutons de cuivre. Par mauvais temps il portait une grande et enveloppante houpelande. Son chef était en permanence couvert, même à l'église, d'un bonnet de laine rouge serrant des cheveux longs noués en forme de queue. Un chapeau à très large bord venait compléter ce riche costume. Le muletier portait des boucles d'oreilles d'or constituées d'un anneau et d'un pendentif en forme de fer à cheval. Dans la poche du gilet il logeait un taste-vin d'argent à son chiffre lui permettant de goûter au vin qu'il transportait ou commercialisait. Avec son couteau à poinçon d'argent il perçait les outres qui ne fuyaient pas quand on retirait le poinçon. Cela lui permettait de boire à bon compte tout au long de son itinéraire. Il portait enfin une montre à gousset et un fouet passé à l'épaule.

Les mulets et la *cobla*

Dans la *cobla* chaque mulet a son nom et sa place. Le « viègi » ouvrait la marche, c'était un ancien qui connaissait bien la route. Généralement il était grand, beau et le mieux harnaché. Il portait au cou une grande cloche de cuivre battu de forme carrée, la *cairada*, avec un battant en os auquel pendait un gland de laine rouge. Le « roulet » venait en deuxième position. Il portait au cou un énorme grelot ou *cascavèl*. Au milieu de la *cobla* on plaçait le « bardot¹ » jeune bête faisant son apprentissage. Sa charge, moins lourde était constituée de deux petites outres ou du *rambalh*, soit tous les objets et outils dont le muletier pouvait avoir besoin². Le « cheval de la barde » fermait la marche portant le muletier ou son *rafi*. Parfois il s'agissait plus simplement d'un âne robuste et de grande taille.

Les haltes de fin de journée se faisaient dans des auberges spécialisées appelées relais d'affenage ou *afenadors* qui fournissaient le manger et le gîte pour les hommes comme pour les bêtes, ainsi que la ration quotidienne de foin ou *afetnage* pour chaque mulet. Bien des lieux sur les chemins empruntés par les voituriers se nomment d'ailleurs *Afenador*.

Le harnachement se composait d'abord du bât, *lo bast*, constitué d'une armature de bois rembourrée. Fabriqué par les bourreliers ou *bastièrs*, il supportait la charge de la mule.

¹ Pris au sens de petit mulet et non dans son sens originel qui est le produit du cheval et de l'ânesse, produit généralement de petite taille contrairement au mulet qui est le produit de l'âne et de la jument.

² Un entonnoir servant à remplir les outres, une mesure, les pots-de-vin et étrences réservés dans la pacha, un sac de cuir rempli de clous, de fers, et des outils (tenailles, brochoir, flamme...) nécessaires pour le ferrage des bêtes.

Maintenu par une sous-ventrière ou *sos-ventrièra* de tissu passant sous le ventre de l'animal, il ne pouvait glisser sur son dos. Il était maintenu à l'arrière par une sorte d'avaloire enveloppant sa croupe, nommée *fauquièira* ou *falquièira*, en bois courbé, souvent décorée de sculptures ou de clous dorés, et à l'avant par un tablier décoré de franges, couvrant le poitrail et appelé *fandau* ou *fandalièira*. La charge était assujettie au bât au moyen d'une corde, la *sofra* ou *suefra*. La charge d'un mulet pouvait atteindre 200kg. Il est une ancienne mesure volumétrique employée en Languedoc, pour les denrées sèches comme les grains, qui correspondait à la charge d'une bête de somme, c'est la « salmée » ou *saumada* équivalant suivant les lieux de 195 à 260 litres. La densité moyenne du froment étant de 0,8 la « salmée » pesait donc de 150 à 210kg. Dans le cas du vin la charge se répartissait en deux outres ou *botas* en peau de vache ou de bœuf solidement cousues, côté chair à l'extérieur, et généralement fabriquées dans la région du Puy. La contenance d'une outre était de l'ordre de 85l, la charge représentait donc environ 170l. Ainsi une *coble* de 25 mulets transportait quelques 42 hectolitres de vin. La charge était protégée des intempéries par une épaisse bâche de laine appelée *cuberta*. Par-dessus encore était placée la ration quotidienne de foin acquise au relais d'affenage. Bâtes tôt le matin les mulets ne se voyaient enlever la charge qu'en fin de journée à l'étape. Cet harnachement était complété par quatre ou cinq courroies chargées de clochettes qui partaient des angles du bât, contournaient le poitrail au-dessus de la *fandalièira* et formait avec un triple collier garni de grelots ce qu'on appelait *lo trintrin*.

Les courroies composant la bride ou *bridel* enserrant la tête du mulet et maintenant le mors, étaient décorées de glands de laine rouge et bleu. Les rênes (*las renas*), fixées aux extrémités du mors s'accrochaient, l'une au bât, l'autre à la croupière du mulet qui précédait. Un plumet de laine ou de plumes de coq d'une hauteur de 30cm environ, à plusieurs étages, était fixé au sommet du *bridel* sur lequel était aussi assujettis trois disques de laiton, un frontal et deux latéraux servant d'œillères. Il s'agit là de ces fameuses plaques muletieres ou *lunas*.



Mulet naturalisé et harnaché au Musée des vallées cévenoles.

Les lunas ou plaques muletières

De 16 à 20cm de diamètres elles étaient fabriquées en laiton. Pour les plus anciennes, du XVI^e et surtout du XVII^e siècle, elles sont figurées, travaillées au repoussé et gravées. Au XVIII^e siècle les lunes figurées ne sont, généralement, que gravées. Dans la deuxième moitié de XVIII^e siècle ont apparu des plaques gravées avec une épigraphe révélant le plus souvent le caractère bon vivant des muletiers. Le nom du propriétaire et une date y figurent quelquefois ainsi que le lieu de leur fabrication. La ville du Puy-en-Velay a été un centre important de production de ces *lunas* notamment celles à épigraphes. Leur technique de gravure est parfaitement identifiable.

Leur usage est tombé en désuétude avec la fin du transport muletier dans la deuxième moitié du XIX^e siècle sauf dans les pays de haute montagne (Savoie, Pyrénées...) où il a perduré jusqu'au XX^e siècle. Ces objets ont pu être réemployés en couvercles ou, munis d'un manche de fer, ils ont été transformés en pelle à braises ou en écumoire. Dès le milieu du XIX^e siècle ces lunes ont fait l'objet d'une recherche passionnée et sont devenues des objets de collection. Le cévenol Arthur de Cazenove fut un des premiers collectionneurs de plaques muletières. Le Musée des vallées Cévenoles a fait en 2018, l'acquisition de sa collection (41 plaques avec une bride) qui avait été classée Monument Historique en 1993 au titre des objets mobiliers.

Typologie des plaques muletières. L'illustration de cette typologie a été faite à partir de la collection du Musée des vallées cévenoles à Maison Rouge (St-Jean-du-Gard) d'environ 110 lunes.

Plaques armoriées.

De nombreuses plaques figurées arborent des armoiries dont certaines peuvent être un peu fantaisistes. Il s'agit des armes de grandes familles mais aussi des armes épiscopales ou de villes. Leur identification n'est pas aisée car généralement les émaux ne sont pas représentés. Ces armes figurent dans le champ. Elles sont surmontées d'une couronne (de marquis, de comte, de duc, voire de France) ou d'une barrette ecclésiastique. Elles sont tenues par des personnages (hommes sauvages souvent), supportées par des animaux ou soutenues de végétaux et parfois posées sur une terrasse. Des ornements extérieurs peuvent venir compléter la plaque.

Armoiries simples :



Plaque 1 : Lune travaillée au repoussé et gravée, début XVIII^e siècle

Ecu supporté par deux lions et surmonté d'une couronne ducal, avec au chef 7 fleurs de lys et à la pointe 2 rognons (?) entrelacés.



Plaque 2 : Lune gravée, XVIII^e siècle, Ø 170 mm

Ecu surmonté d'une couronne de duc, supporté par deux griffons, en terrasse un décor pouvant s'apparenter à un tablier de mule. L'écu ovale possède dans le champ une licorne sur des flots et une fleur



Plaque 3 : Lune travaillée au repoussé et gravée, XVII^e – début XVIII^e siècle, Ø 166 mm

Armoiries des CHOISEUL surmontées d'une couronne de marquis, tenues par deux hommes sauvages. Arthur de Cazenove l'attribuait à Gabriel Florent de CHOISEUL-BEAUFRÉ, évêque de Mende de 1727 à 1765 et qui mourut en 1767, doyen des évêques de France. Si tel était le cas il nous paraît surprenant que les attributs épiscopaux n'apparaissent pas en lieu et place de la couronne de marquis.



Plaque 4 : Lune travaillée au repoussé et gravée, XVII^e – début XVIII^e siècle, Ø 174 mm

Armoiries des LAROCHE-FOUCAULT, surmontées d'une couronne comtale, tenues par deux hommes sauvages.



Plaque 5 : Lune gravée, datée de 1768, Ø 168 mm

Soleil surmonté d'une couronne comtale, soutiens floraux. La date, 1768 à l'exergue, ne semble pas gravée par la même main que les autres motifs et pourrait être postérieure.

Cette lune armoriée au soleil peut être en rapport avec Mende ou avec Les Vans qui possèdent toutes deux un soleil dans leurs armoiries.

Armoiries d'alliance :



Plaque 6 : Lune gravée, XVIII^e siècle

Deux écus accolés surmontés de la couronne de France et soutenus par deux palmes. A senestre, écu écartelé : le premier et quatrième sont losangés, au deuxième et au troisième figure un lion rampant. A dextre les armes du Dauphiné : écu écartelé, au premier et au quatrième quartier trois fleurs de lys, au deuxième et au troisième, un dauphin.



Plaque 7 : Lune travaillée au repoussé et gravée, XVII^e – début XVIII^e siècle, Ø 188 mm

Armoiries d'alliance. Deux écus ovales accolés, surmontés d'une couronne de duc, tenus par deux anges. L'un de ... à trois forces de ... au chef d'azur chargé d'un lambel de ... L'écu d'alliance est de gueules au chef d'or.

Plaques fleurdelisées ou à connotation monarchiste.

Sous l'ancien régime certaines plaques arboraient le symbole royal : la fleur de lis. Elle peut être unique dans le champ mais aussi dans une figuration de l'écu de France, par trois disposées deux et un ou en semi parsemant le fond de plaque en complément d'un autre motif central. Dans cette catégorie on peut aussi inclure des plaques avec la mention « VIVE LE ROY ».



Plaque 8 : Lune gravée, XVIII^e siècle

Plaque avec grenetis circulaire, dans le champ fleur de lys refléurie de quatre fleurs, surmontée d'une couronne comtale. Le sommet de la plaque a été restauré avec une pièce empruntée à une autre plaque.



Plaque 9 : Lune gravée, XVIII^e siècle

Ecu meublé en plein d'une fleur de lys refléurie de quatre fleurs, surmonté de la couronne de France et soutenu par deux rameaux.



Plaque 10 : Lune gravée, XVIII^e siècle

Ecu de France composé de trois fleurs de lys disposées 2&1, surmonté de la couronne de France. Le collier de Saint-Michel caractérisé par ses coquilles, est placé en orle de l'écu. Le contour de la plaque est décoré de motifs circulaires.



Plaque 11 : Lune gravée, XVIII^e siècle, Ø 133 mm

Ecus accostés de France et de Navarre surmontés de la couronne de France, collier de Saint Michel stylisé en orle. Les écus accostés de France et de Navarre n'ont plus été représentés à partir de la fin du XVII^e siècle, sans doute cette lune, dont la facture semble être du XVIII^e siècle, est-elle inspirée d'une plus ancienne.



Plaque 12 : Lune gravée, XVIII^e siècle

Dans un cartouche circulaire de fioritures : « ° VIVE° / °LE ° ROY ° / °DE ° FRA / ° NCE ° ».



Plaque 13 : Lune gravée, XVIII^e siècle

Lune sans doute du Puy, Dans un cartouche circulaire entre deux angelots : « * VIVE* / LE.ROY.DE. / .FRANCE. / *1.7.7.0* »

Plaques à l'effigie de Saint Eloi.

Saint Eloi, saint patron des orfèvres mais aussi de tous les ouvriers utilisant le marteau (forgeron, maréchal ferrant...), était aussi celui des muletiers qui emportaient avec eux les outils nécessaires au ferrage des mules, faisant partie de *rambalh*. Il est généralement représenté sur les plaques, en pied, mitré, avec ses vêtements sacerdotaux, ayant en main ses attributs : crosse d'évêque et marteau. Les initiales S et E encadrent souvent le saint.



Plaquette 14 : Lune travaillée au repoussé et gravée, XVII^e – début XVIII^e siècle

Saint Eloi, revêtu de ses vêtements sacerdotaux : aube, dalmatique, étole, pluvial et mitre, tenant dans la main gauche la crosse épiscopale et dans la droite le marteau, de part et d'autre de la mitre sont gravées les lettres ST et E. Deux larges palmes cintrées encadrent le sujet. En fond 4 petites fleurs de lys.



Plaquette 15 : Lune travaillée au repoussé et gravée, XVII^e – début XVIII^e siècle

Saint Eloi patron des muletiers, revêtu de ses vêtements sacerdotaux : aube, dalmatique, étole, croix pectorale, pluvial et mitre. Il tient dans la main gauche la crosse épiscopale et dans la droite, le marteau. De part et d'autre de la mitre sont gravées les lettres ST et E. Deux larges palmes cintrées encadrent le sujet.

Plaques à motifs religieux.

Elles appartiennent à plusieurs types, mais toujours avec une iconographie catholique. Il y a celles dont le champ est occupé par le monogramme IHS dont l'emploi est récurrent dans le catholicisme. En grec il constitue le monogramme de Jésus : ΙΗΣ (pour Ιησους, le nom de Jésus). En latin il est différemment interprété, pour IESUS, HOMINUM SALVATOR (« Jésus, Sauveur des hommes »), IESUM HABEMUS SOCIUM (« Nous avons Jésus pour compagnon ») ou encore IESUS, HOMO, SALVATOR (« Jésus, Homme, Sauveur »).



Plaquette 16 : Lune travaillée au repoussé et gravée, légèrement bombée, XVII^e – début XVIII^e siècle

Dans le champ : le monogramme du Christ IHS (le H en pal terminé en forme de croix), le tout surmonté d'une barrette épiscopale et entouré du texte : VIVE LE NON DE [JESUS].



Plaque 17 : Lune travaillée au repoussé et gravée, XVII^e – début XVIII^e siècle

Plaque au monogramme de Jésus. Dans un quadrilobe cantonné de pommes de pin, un écu supporté par deux lions et surmonté d'une barrette cardinalice, avec l'inscription gothique YHS (le H en pal terminé en forme de croix). Le Y en gothique a valeur de J. Cette plaque, sans doute du XVII^e siècle, s'inspire d'un modèle plus ancien. Il s'agit là d'un modèle de lune catalane dont on connaît des exemplaires du XVI^e siècle de belle facture.

Il y en a avec des attributs épiscopaux, des objets du culte (calice, ciboire...) d'autres encore à l'effigie de saints. Certaines de ces plaques peuvent correspondre à un motif, décor central d'un plat de quête de Nuremberg du XVI^e siècle ayant été découpé.



Plaque 18 : Lune travaillée au repoussé et gravée, XVI^e-XVII^e siècle, Ø 154 mm

Lune à motif religieux représentant Saint Jean Baptiste auréolé suivi de l'agneau pascal. Bien que la certitude ne soit pas absolue on peut envisager que cette plaque ait été découpée dans un plat de quête du XVI^e siècle. Les perforations semblent indiquer que cette plaque a été utilisée en lune. Arthur de Cazenove l'avait attribué à la commanderie de Saint-Jean.



Plaque 19 : Plaque de laiton travaillée au repoussé et gravée, XVI^e siècle (début ?), Ø 185 mm

Lune à motif religieux. Adam et Eve de part et d'autre de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, autour duquel s'enroule le serpent tentateur. Le fond est parsemé de fleurs alors que sur la droite apparait une porte de château. Manifestement cette plaque résulte de la découpe d'un fond de plat de quête. En effet ce motif inspiré de la Genèse est parmi les plus récurrents des plats de quête de fabrication allemande (Nuremberg) du XVI^e siècle.

La question se pose de savoir si cette plaque a pu être ou non réemployée en lune. Contrairement à d'autres lunes de ce modèle et eu égard au manque de moyen de fixation à la bride, on peut s'interroger à propos d'un réel réemploi.



Plaque 20 : Lune savoyarde gravée, datée de 1855, Ø 162 mm
Cette lune a conservé sa charnière d'attache à la bride. Lune à motif religieux représentant un ostensor dans un cartouche de rocaille.

Plaques à motifs profanes.

Il s'agit d'une ornementation très variée, parfois florale.



Plaquette 21 : Lune très légèrement bombée, en laiton, d'époque Empire, anépigraphe.

Le décor est exécuté par frappe et inculpation pour les lignes maitresses et par gravure pour les traits plus fins. Dans un cartouche fait de quatre angelots (disposition commune) une aigle impériale et 4 étoiles dans les angles. L'aigle impériale est vue de face, ailes déployées, tête de profil, empiétant un foudre, le tout sous une couronne fermée et sommée d'un globe surmonté d'une croix. La plaque est ourlée d'un grenetis insculpé entre deux cercles concentriques.



Plaquette 22 : Lune gravée, XVIII^e siècle, Ø 156 mm

Dans le champ motif circulaire inscrit dans un carré cantonné de culots entre 4 angelots. Le motif central représente, au chef, un griffon au-dessous duquel est gravé un muletier dans son costume traditionnel (bonnet de laine rouge, veste de cadis blanc à boutons de cuivre, culotte courte et collante de cadis vert, longues guêtres de cadis blanc retenues aux genoux par des jarretières rouges, ceinture de laine rouge...) tenant dans sa main droite une bouteille, dans la gauche un verre. Une fasce centrale porte l'inscription : *A*TOR.INO* (origine italienne ?).

Cette plaque est en parfait état de conservation n'a sans doute jamais été portée. On ne repère aucune trace de monture, le trou à 11 heures comme les deux dans le champ n'ont aucune trace d'usure et n'ont pu servir à une fixation sur bride. S'agit-il d'une plaque neuve ou d'une fausse ? On sait en effet que quand des collectionneurs se sont intéressés à ces plaques on en a fait des fausses. Etonnant toutefois chez un collectionneur avisé comme Arthur de Cazenove.



Plaquette 23 : Lune gravée, datée de 1768, Ø 148 mm, rognée

Lune à iconographie profane, à caractère cynégétique. Elle est organisée comme une lune armoriée. La forêt est représentée par trois arbres, deux limiers coiffent un sanglier, le chef est semé de fleurs de lys. Deux daims bondissant sont disposés en supports, le tout est surmonté d'une couronne.



Plaquette 24 : Lune gravée, savoyarde, XIX^e siècle

Plaquette meublée en plein d'une rose dans un cartouche circulaire.

Plaques épigraphiques.

Dans la seconde moitié du XVIII^e apparaissent les plaques portant une inscription à caractère épicurien exaltant l'amour, l'amitié, la bonne chère, le bon vin... Parfois elles portent une date, plus rarement le nom du muletier, parfois enfin le lieu de leur fabrication. Sans doute ces plaques-là trouvent-elles leur origine au Puy et y ont été beaucoup fabriquées. La facture de ces dernières permet de les identifier.



Plaque 25 : Lune gravée, XVIII^e siècle, le Puy
° IAIMELE / ° LIS ° IAIME / ° LAROSE ° IAI / MELHONEVR
/ ° SUR ° TOVTE ° / ° CHOSES °



Plaque 26 : Lune gravée, 1759, le Puy
Lune fabriquée au Puy, « ° JAIME ° LE ° / ° LIS ° JAIME ° / °
LA ROSE ° JAI / ME ° LHONNEUR ° / ° SUR ° TOUTE ° / °
CHOSE ° ° AU ° / ° PUY ° 1°7°5°9° »



Plaque 27 : Lune gravée, XVIII^e siècle, le Puy
° CONTEN / ° TEMANT ° PA / SSE ° RICHES / SE ° VIVELA /
° MOVR ° SANS ° / ° TRISTES °



Plaque 28 : Lune gravée, 1786, le Puy
.CONT. / ENTEMENT. / .PASSE. RICHES / SE.W. [vive] LES.
BONS. / ENFANTS.QUI. / AYME. BOIRE. /.SOUVANT. /
.1.7.86



Plaque 29 : Lune gravée, 1809

.VIVE./JEAN.LA./PAINNE.BON/ENFANT.QUI/PAYE.
LA.BOUT/EIL.LIE. SOU/VANT.D.P.D./LJ.18.0.9.



Plaque 30 : Lune gravée, 1780, le Puy

° UN ° BON °° AMI ° VAUVT ° / ° MIEUX ° QUE ° /
° CENT ° / ° PARENTS ° / ° W [vive] ° LES ° BONS ° / °
ENFANTS / ° 1 ° 7 ° 8 ° 0 °.



Plaque 31 : Lune gravée, autour de 1800

Lune d'Annonay (07). Dans un cartouche : « VIVE * LE *
/ VIN * VIVE * / L*AMOUR / ANNONAY »



Plaque 32 : Lune gravée, XVIII^e siècle, le Puy

Cartouche formé de 4 angelots, dans le champ : « IAIME /
MARION / IAIME / SON NON (sic) »



Plaque 33 : Lune gravée, XVIII^e - début XIX^e siècle, Ø 154 mm, le Puy (?)
 « MARION / MALGRE. LES / JALOUX . VEUT / ANTOINE
 . AR / NAL . POUR / SON . EPOUX / VIVE / MARION »



Plaque 34 : Lune gravée, XVIII^e - début XIX^e siècle,
 IL.YPLUD/DE.GLOIRE.A/PARDONNER./QUIL.NY.ADE
 /PLAISIR.A.SE/VENGER



Plaque 35 : Lune gravée, 1785
 La pièce d'attache forme une douille permettant de recevoir un *plumet*, élément de décor que portait le mulet de tête. « A.BON/
 APPETIT/IL.NE.FAUT./POINT.DE./SAUCE./ 1785 ».

On pourrait multiplier les exemples avec les mentions de Sauve en Languedoc, de Villefort (48) de Mende... Parmi toutes les plaques muletières examinées dans les collections publiques ou privées nous n'en avons repéré qu'une seule d'appartenance protestante de la fin du XVIII^e siècle début du XIX^e. Sans être à véritablement parler des versets bibliques, l'épigraphe en a l'organisation et est rédigée dans cette forme de langage qu'on appelle « patois de Canaan » directement inspiré des Ecritures.

Ces muletiers, on l'aura compris, étaient de bons vivants qui ripaillaient volontiers aux étapes, mais c'était aussi des pourvoyeurs de nouvelles fort attendus par les populations locales. D'aucuns même furent des passeurs, transportant des produits illicites comme les livres protestants interdits : Bibles, psautiers, livres de sermons ou de prières... ou des lettres entre le refuge et les Cévennes et le Languedoc. Sans doute était-ce davantage pour les pécunes que par idéologie. Parmi les interpellations de muletiers pris en flagrant délit, on peut citer le cas d'un certain Jacques Martin d'Anduze, dit Martinas, ancien catholique qui fut arrêté au Teil dans la vallée du Rhône en 1726 pour avoir conduit des fugitifs en direction de la Suisse. A l'intérieur même des bâts de ses mules, on a découvert 100 psautiers et 40 lettres scellées, du refuge

genevois destinées à des familles d'Anduze et de la région, dont une à Antoine Court. Il écopa d'une condamnation de 3 années aux galères³.

Bibliographie.

Arthur de CAZENOVE, « Vieilles lunes du Gévaudan, du Rouergue et de Velay », in *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, VII^e série – T. XXXVI, Nîmes, 1913 pp. 99 à 115.

Roger GOUNOT, Mobilier et artisanat en Velay – Catalogue des collections du Musée Crozatier, Le Puy-en-Velay, 1977, pp. 162 à 174.

A MAZON, *Les muletiers du Vivarais, du Velay et du Gévaudan*, Aubenas, 1967 (reprint de la 2^e édition du Puy-en-Velay, 1892).

Martine NOUGAREDE, *Plaques muletières, collection du Musée du Vieux Nîmes*, catalogue, 1983, 105p.

René RICHARD, « Au temps des plaques muletières », in *Association des amis de l'objet d'art savant et populaire*, Bulletin N° 7, St-Martin-de-la-Lieue, 1995

Daniel TRAVIER & Jean-Noël PELEN, *Le temps Cévenol, Les activités agricoles*, T.IV, vol. 1, Sedilan, Nîmes, 1980.

Daniel TRAVIER, *Description de la collection de plaques muletières de Monsieur de Cazenove, en vue de son classement au titre des Monuments Historiques dans la catégorie : objets mobiliers*, 1992, s.l. tirage limité.

³ R. de CAZENOVE, « Procès de Martin, muletier d'Anduze, 1726 », in *BSHPF*, Paris, 1894, t XLIII, p 313 à 318 et 412 à 426. Jeanne CHEVALIER-LAVAURE, « La lutte contre les livres protestants à Nîmes dans la première moitié du XVIII^e siècle », in *Vivarais et Languedoc*, XLIV^e congrès de la Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon, Montpellier, 1972, p 215 à 227.